

Saint-Egrève

l'hebdo

N°409

VENDREDI

22 AVRIL 2011

EVÈNEMENT

Les images de la semaine

Jardinons autrement - Mercredi 13 avril

C'est une soirée particulière qui a conclu la Semaine du Développement Durable qui se tenait à Saint-Egrève depuis le 1^{er} avril dernier. En effet, après une conférence débat qui avait pour thème le jardinage et la possibilité de diminuer ses consommations de produits phytosanitaires, les Saint-Egrévois ont été invités à devenir des jardiniers "éco-responsables" en signant la charte "Jardinons autrement à Saint-Egrève". Ce document, élaboré par le Conseil de l'Agenda 21 et la Ville, représente un engagement moral dans lequel les particuliers affirment leur volonté de changer leurs habitudes pour adopter des pratiques plus respectueuses de l'environnement. Au cours de la soirée, 17 chartes ont été signées. On peut se procurer le document en format numérique en le téléchargeant sur www.agenda21.saint-egreve.fr ou en format papier auprès de la Mission développement durable, tél. 04 76 56 53 03.

Vers un nouveau quartier de la gare - Jeudi 14 avril



Première étape d'une construction concertée du futur quartier durable de la gare, une réunion "diagnostic et enjeux" a été animée par Julien Mithieux du bureau d'étude Interland à la Maison des Solidarités et des Familles. Ce rendez-vous a été l'occasion d'aborder des questions telles que la place et la pérennité de la gare dans le quartier, ou encore la mise en place de liaison avec les terrains au-delà de la voie ferrée. La construction en concertation de cet ambitieux projet étant maintenant bien lancée, d'autres réunions publiques devraient permettre aux Saint-Egrévois d'apporter leur point de vue et leurs idées à ce dossier. Ainsi le 19 mai prochain, une réunion sur les formes urbaines est déjà prévue.

Spécial Conseil Municipal

Retrouvez dans les pages intérieures de cet hebdomadaire spécial Conseil Municipal, toutes les délibérations qui ont été abordées lors de la séance publique du 13 avril dernier.



En route vers les hauteurs - Dimanche 17 avril

Au "top" donné depuis le parvis de l'Espace Robert Fiat, 75 athlètes se sont élancés à la conquête des hauteurs. Courageux, les coureurs de cette nouvelle édition de la Montée de Planfay proposée par la section athlétisme de l'USSE devaient rallier Proveyzieux au terme d'une course de 10 km. C'est Stéphane Rabilloud qui a réalisé le meilleur temps toutes catégories confondues en avalant les 700 m de dénivelé positif en 50 minutes et 12 secondes. Et il n'aura fallu que 56 minutes et 58 secondes à Patricia Martigne, de l'équipe "coureurs du monde en Isère", pour emporter la première place féminine. A l'arrivée, les participants ont été chaleureusement accueillis par Catherine Kamowski et Christiane Raffin, les Maires de Saint-Egrève et de Proveyzieux, qui ont salué la performance de ces passionnés de course !



Vacances

Du 26 avril au 6 mai, ce sont les vacances de printemps. Pour que ces deux semaines soient le plus agréable possible, il est bien évidemment possible d'aller voir ce qui se passe du côté de l'Association Familiale qui propose de nombreuses animations pour les moins de douze ans et de la MJC qui de son côté s'occupe d'organiser des activités pour les ados de plus de douze ans. Pour en savoir plus : AF : 04 76 75 27 57 ou MJC : 04 76 75 47 25.

Maison du Lac cherche infirmières

L'Établissement d'Hébergement pour Personnes Agées Dépendantes (EHPAD) de la Maison du Lac recherche deux infirmières. Pour en savoir plus sur les modalités de candidature : 04 76 75 44 55.

Rue Casimir Brenier

La Métro intervient sur les réseaux d'eaux usées situés sous la partie haute de la rue Casimir Brenier. Durant les trois mois que devrait durer le chantier, la circulation est interdite sur certains tronçons de cette rue (sauf pour les riverains). Une déviation de la ligne 30 par la rue de Rochepleine est mise en place et les arrêts "Rocher d'escalade", "Europe" et "Barnave" sont remplacés par un arrêt provisoire rue de Rochepleine au niveau de la ZAC de la Gavanière. Comme pour sa partie basse, le haut de la rue Casimir Brenier fera par la suite l'objet d'une réhabilitation totale par la Ville.

Mairie cherche artistes

La Ville finalise actuellement la programmation de la saison culturelle à venir. Dans ce cadre, elle propose aux artistes confirmés dans les arts visuels souhaitant exposer dans les salles du Château Borel pour la saison 2011-2012, de prendre contact avec le service culturel par mail avant le 1^{er} mai :

culturel@mairie-st-egreve.fr

Danse avec le Sou

La section danse du Sou des Ecoles Laïques propose un stage de danse "Techniques de Jazz" pour les adultes du 2 au 5 mai de 20h à 21h30 à l'Espace Robert Fiat. De plus, même lieu même thème, une session spéciale "ados" est programmée les 2 et 3 mai de 10h30 à 16h. Renseignements et inscriptions : Julie Cormier, 06 24 91 58 43, julycormier@hotmail.com

Le Panier de la Roselière

Il reste quelques places pour les 6 prochains mois à l'AMAP du quartier de Rochepleine soutenue par l'ARR, "Le Panier de la Roselière". Il est possible de s'inscrire jusqu'au 1^{er} mai prochain. Pour en savoir plus : amap.arr@gmail.com. Ou rendez-vous à la permanence du mercredi soir à la salle polyvalente de l'école de Rochepleine.

Tournoi du 1^{er} mai

Le traditionnel tournoi du 1^{er} mai organisé par le RCCN se déroule sur les terrains du complexe sportif Jean Balestas de 9h à 18h. De nombreuses rencontres sont prévues pour l'occasion et l'ambiance festive devrait être de la partie.

Animation MJC-APASE

Samedi 30 avril, la MJC et l'APASE proposent à Fiancey, place Salvador Allende, une animation "hors les murs". De 14h à 17h, sono, buvette, tournoi de ping-pong et d'autres surprises attendent donc les jeunes de Saint-Egrève !

Le Panier d'à Vence

Quelques places se sont libérées dans l'AMAP "Panier d'à Vence" de l'Association Familiale. Pour s'inscrire il faut prendre contact au 04 76 75 27 57 ou le panierdavance@gmail.com.

agenda

Jusqu'au 22 avril

Exposition collective de l'Atelier de l'Islo dans les salons de l'Hôtel de Ville.

Dimanche 24 avril

Cérémonie du souvenir des victimes et des héros de la déportation, rue de Champaviotte (10h45) puis au Monument aux Morts (11h30).

Mardi 26 avril

Agence mobile Métrovélo sur le marché de Fiancey / Prédiu.

Vendredi 29 avril

Soirée jeux par l'Association Familiale à l'Espace Europe. 19h.

Dimanche 1^{er} mai

Tournoi de rugby du RCCN aux complexe Jean Balestas. 9h.

Dimanche 8 mai

Foulée du Souvenir, départ rue du 8 mai. 9h.

Commémoration de la victoire du 8 mai 1945 au Monument aux Morts. 10h45.

ciné La Vence Scène

Pendant les vacances, le cinéma à la Vence Scène c'est une ou plusieurs séances quotidiennes ! Au programme :

22, 23 et 25 avril (20h30, 20h30 et 17h30)

Les yeux de sa mère, de Thierry Klifa avec Catherine Deneuve, Géraldine Pailhas, Nicolas Duvauchelle... 1h45.

23, 24, 25 et 26 avril

(15h, 17h30, 15h, 17h30)

Winnie l'Ourson, de Stephen J. Anderson, Don Hall. 1h03.

23, 24 et 25 avril (17h30, 20h30, 20h30)

Morning glory, de Roger Michell avec Rachel McAdams, Harrison Ford, Diane Keaton... 1h47.

27, 28 et 30 avril (18h, 15h, 18h)

Rango, de Gore Verbinski. 1h40.

27, 28 et 30 avril (20h30, 17h30, 20h30)

Tous les soleils, de Philippe Claudel avec Stefano Accorsi, Clotilde Courau, Neri Marcoré... 1h45.

27, 29 et 30 avril (16h, 17h30, 16h)

Vent de folie à la ferme, 3 films d'animation iranien de Abdollah Alimorad, Ahmad Arabani et Aviz Mirfakhraï. 45 minutes.

28 et 29 avril (20h30)

Les femmes du 6^{ème} étage, de Philippe Le Guay avec Fabrice Luchini, Sandrine Kiberlain, Natalia Verbeke... 1h46.



Une fois n'est pas coutume : c'est devant une assistance fournie que s'est déroulée cette nouvelle séance du Conseil Municipal. En effet, sur les 19 délibérations à l'ordre du jour, certaines étaient au centre de l'actualité ou concernaient des sujets majeurs pour la Ville. Ainsi, une trentaine de personnes sont venues notamment assister et débattre, deux heures durant, de la délibération dénonçant la convention liant la Ville et la MJC. D'autres dossiers

importants comme le vote du Contrat d'axe en vue de la réalisation de la ligne E du tram ou encore le permis de construire du futur espace culturel ont été abordés lors des cinq heures de débat de l'assemblée. Par ailleurs, en marge du Conseil, 80 agents municipaux sont venus exposer aux élus leurs revendications au sujet des évolutions envisagées de leur régime indemnitaire. Cette dernière mesure devrait être votée lors du prochain Conseil Municipal...



Transport

Contrat d'Axe de la ligne E



pour : 30
abstention : 2

Le Conseil Municipal adopte le contrat d'axe de la ligne E en faveur d'un développement durable autour de la ligne E et autorise madame le Maire à signer le contrat d'axe, lié à la réalisation du tramway, entre le SMTC et la ville de Saint-Egrève.

En savoir plus

Par cette délibération, la Ville a décidé de signer le Contrat d'axe adopté par le Conseil Syndical du Syndicat Mixte des Transports en Commun de l'agglomération grenobloise (SMTC) le 14 mars dernier. Ce document, qui concerne les quatre communes que va parcourir la ligne E du tram, prévoit les aménagements qui devraient être réalisés dans les cinq années suivant la mise en service de ce futur transport en commun. Cela concerne aussi bien la réalisation de nouveaux logements que les aménagements périphériques (voies de circulation en mode doux, qualité environnementale et paysagère des projets urbains...). Ainsi, à Saint-Egrève 570 logements devraient être construits dans un rayon de 500 mètres autour de l'axe du tramway. Le contrat d'axe prévoit aussi que le SMTC devrait accompagner la Ville à hauteur de 3 300 000€ pour aider celle-ci à réaliser des aménagements paysagers et urbains.

2014

C'est la date estimée de mise en fonction de la future ligne de Tram qui reliera Grenoble au Fontanil via Saint-Martin-le-Vinoux et Saint-Egrève

Aide-mémoire

D'une longueur totale de 11,5 kilomètres, la ligne E devrait compter 18 stations (dont six sur à Saint-Egrève) réparties sur les quatre communes desservies. Son objectif est à terme de transporter environ 45 000 passagers par jour. Ce projet est estimé à quelques 300 millions d'euros (à la charge du SMTC et de ses partenaires).

Convention de déviation du réseau d'eau potable



vote à
l'unanimité

Dans le cadre de la réalisation prochaine de la ligne E du tramway, le Conseil Municipal a autorisé Madame le Maire à signer avec le Syndicat Mixte des Transports en Commun la convention de déviation du réseau d'eau potable. Des travaux de déviation des "tuyaux" d'eau sont en effet un préalable nécessaire à la création des infrastructures de la ligne E.

Marchés des travaux de rénovation de la Halle Jean Balestas

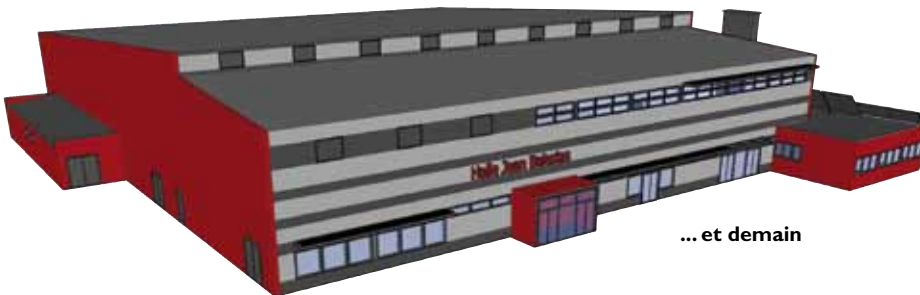


vote à l'unanimité

Le Conseil Municipal, après avoir délibéré, autorise Catherine Kamowski à signer les pièces des marchés pour les travaux de rénovation de la Halle Jean Balestas à Saint-Egrève, avec les entreprises qui ont été retenues pour réaliser les 16 lots de travaux qui composent ce chantier. Ces dépenses seront imputées à la section "investissements" du budget communal.



La Halle Jean Balestas aujourd'hui...



... et demain

2 250 000 €

C'est le coût total de l'opération de mise aux normes d'accessibilité et d'amélioration des performances énergétiques de la Halle Jean Balestas.

En savoir plus

Haut lieu du sport saint-égrévois, la Halle Jean Balestas s'apprête à faire peau neuve. La Ville va prochainement lancer un important programme de rénovation de l'équipement mis en service en 1973. Plus de 2,2 millions d'euros vont être investis dans cette opération qui permettra d'améliorer la fonctionnalité, l'accessibilité aux personnes à mobilité réduite ou encore les

performances énergétiques du bâtiment. Esthétiquement parlant, la Halle va aussi subir un véritable "lifting" qui va lui donner un sérieux coup de jeune. Le planning du chantier a été élaboré de manière à limiter au maximum la gêne occasionnée pour les usagers et les clubs sportifs. Les travaux débiteront au mois de juin 2011 pour s'achever en septembre 2012.

Réhabilitation énergétique de l'école de la Gare



vote à l'unanimité

Le Conseil Municipal autorise Catherine Kamowski à déposer une déclaration préalable de travaux de réhabilitation énergétique de l'école maternelle de la Gare et à signer l'ensemble des documents nécessaire à cette demande.

Réfection des extérieurs de l'école de Rochepleine



vote à l'unanimité

Le Conseil Municipal autorise Madame le Maire à déposer une déclaration préalable de travaux de réfection concernant les bardages et façades bois extérieurs du groupe scolaire de Rochepleine.

Périmètres de protection des captages d'eau potable



vote à l'unanimité

Le Conseil Municipal s'engage à poursuivre et conduire à terme la procédure de mise en conformité des périmètres de protection des captages d'eau destinée à la consommation humaine du "Puits des Mails" situé avenue Médecin Général Viallet et du captage de Rochepleine situé sur le Fontanil-Cornillon. Il va donc réaliser les travaux nécessaires à la protection de ces captages ; acquérir les terrains nécessaires à la réalisation des périmètres de protection immédiate ; indemniser les usagers de tous les dommages qu'ils pourront prouver leur avoir été causés par la dérivation des eaux et inscrire au budget annexe de l'eau, outre les crédits destinés au règlement des dépenses de premier établissement et d'indemnisation mentionnées ci-dessus, ceux nécessaires pour couvrir les frais d'entretien, d'exploitation et de surveillance des captages et de ses périmètres.

En outre, le Conseil Municipal donne pouvoir au Maire pour entreprendre toutes les démarches et signer tous documents nécessaires à la constitution du dossier technique relatif aux prélèvements d'eau et à la mise en place des périmètres de protection des captages. Il demande l'ouverture de l'enquête préalable à la Déclaration d'Utilité Publique.

Prochain Conseil municipal

La prochaine séance publique est prévue le mardi 31 mai à 19h en salle du Conseil municipal.



Permis de construire pour un nouvel espace culturel



pour : 26
abstention : 6

Le Conseil Municipal autorise Madame le Maire à déposer une demande de permis de construire concernant le projet de création d'espace culturel, sis rue de l'ancienne Poste et autorise

Catherine Kamowski à signer l'ensemble des documents nécessaires à cette demande.



Le saviez-vous ?

Dessiné par l'architecte Maria Godlewska, le futur espace culturel de Saint-Egrève sera érigé en lieu et place de La Vence Scène qu'il est destiné à remplacer avantageusement. Il proposera dès 2013 deux salles destinées au cinéma et au spectacle vivant d'une capacité de respectivement 100 et 400 places. Cet équipement de 1384 m² sera bardé de technologies qui permettront de faire de lui à minima un bâtiment basse consommation et on l'espère un bâtiment passif (sauf pour les dispositifs scéniques et cinématographiques), ce qui serait une petite révolution pour ce type d'équipement traditionnellement énergivore.

Des travaux préparatoires commenceront sur le site dès le mois de juin prochain mais c'est début 2012 que la première pierre de ce chantier devrait être posée.

Désaffectation d'un bâtiment et d'une partie de cour d'école



pour : 26
abstention : 6

Le Conseil Municipal, après avoir délibéré, autorise le Maire Catherine Kamowski à solliciter l'avis de Monsieur le Préfet en vue de procéder à la désaffectation du bâtiment et d'une partie de la cour de l'école du Pont de Vence (130 m² environ). L'entrée du groupe scolaire sera également réaménagée et la cour légèrement modifiée.

A noter : cette désaffectation va permettre à la Ville de réaffecter une parcelle d'environ 130 m² au projet de création du nouvel espace culturel.

En marge du conseil

Manifestation du personnel municipal

Répondant à l'appel de l'intersyndicale CGT-CFDT, 80 agents municipaux environ sont venus au début de la séance du Conseil Municipal exprimer leur position relative à l'évolution de leur régime indemnitaire (RI). Ce dernier regroupe les primes facultatives, versées aux agents en complément de leur traitement de base et correspond aux fonctions "effectivement" exercées. Depuis quatre mois, la Ville et les syndicats discutent d'une évolution du "RI".

Alors que ce dispositif de primes doit être augmenté d'un montant de 20 à 40 euros mensuels pour les 140 plus bas salaires de la collectivité, il sera désormais versé en fonction des absences constatées à l'exclusion notamment des congés maternité et des accidents du travail. Ainsi, un agent absent conservera son régime indemnitaire les cinq premiers jours puis ce versement s'établira à 75% du 6^{ème} au 30^{ème} jour d'absence et à 60% à partir du 31^{ème} jour d'absence. Cette évolution a fait l'objet ces derniers mois de divers amendements suite à plusieurs rencontres entre les élus,



la direction des services et les syndicats ainsi que de réunions d'information pour l'ensemble des agents.

Le projet final de cette réforme devrait être soumis au vote du prochain Conseil Municipal.

Convention Ville/CCAS



Le Conseil Municipal, après avoir délibéré adopte la convention de groupement de commandes pour la passation des marchés d'assurance et autorise le Maire à la signer avec le Centre Communal d'Action Sociale de Saint-Egrève. Il dit en outre que les dépenses sont imputées à la section fonctionnement du Budget Communal.

“Désherbage” de fonds à la Bibliothèque



Une opération de “désherbage” de fonds à la Bibliothèque municipale a été autorisée par le Conseil Municipal. Ainsi, la Bibliothèque municipale va se séparer de certains de ses documents en les vendant aux tarifs suivants : vente de romans, BD, albums, CD : 1 € ; vente de documentaires, beaux livres : 2 €. Une information permettra aux Saint-Egrévois de connaître les modalités du déstockage.

Demande de subvention pour projets de créations artistiques



Le maire, Catherine Kamowski, a été autorisée par le Conseil Municipal à solliciter le Conseil Général de l'Isère pour obtenir une subvention au taux le plus élevé possible pour les projets de création artistique et culturelle menés par la Ville au titre de l'année 2011.

Divers

Taux de promotion pour les avancement de grade



Le Conseil Municipal a fixé pour 2011 le taux maximum pour la procédure d'avancement de grade dans la collectivité au sein des catégories A, B et C et dit que la dépense afférente sera imputée au chapitre “frais de personnel”.

Suppressions et créations de postes



Des suppressions et créations de postes modifiant le tableau des effectifs de la collectivité ont été décidées par le Conseil Municipal qui autorise Catherine Kamowski à engager les procédures correspondantes et à signer tout acte nécessaire à la prise en compte de ces dispositions. La dépense afférente sera inscrite au Budget Communal et imputée au chapitre “frais de personnel”.

Voeux concernant le bureau de poste de Saint-Martin-Le-Vinoux



Le Conseil Municipal demande le maintien de l'ouverture à la journée en semaine du bureau de poste de Saint-Martin-le-Vinoux, au moins sur plusieurs matinées.

En savoir plus

La Poste a le projet de ne plus ouvrir le bureau de Saint-Martin-le-Vinoux que les après-midis en semaine sur des horaires élargis. Si ce projet est appliqué, il ne restera plus qu'un seul bureau de poste ouvert le matin en semaine entre Grenoble et le Fontanil, celui de Saint-Egrève, déjà très chargé.

Dénonciation de convention



Le Maire a été autorisée par le Conseil Municipal à dénoncer la convention cadre 2010-2013 passée entre la Ville et l'association MJC. Il a été décidé de mettre fin au versement des financements correspondants aux axes de travail définis dans la présente convention et Catherine Kamowski a été mandatée pour discuter avec l'association MJC des modalités de continuité des activités régulières portées par cette association.

En savoir plus

La convention qui liait la Ville et la MJC a été signée le 5 juillet 2010 après un long travail de concertation et de rédaction. Ce document précisait notamment que l'association MJC devait proposer un projet jeunesse cohérent et attractif pour les jeunes saint-égrévois de plus de 12 ans, projet qui un an après n'a toujours pas vu le jour.

Suite aux dysfonctionnements internes à l'association MJC qui ont entraîné la démission de sa présidente et de sa vice-présidente le 28 mars dernier, la Ville a souhaité dénoncer cette convention et mettre fin aux versements des financements correspondants aux axes de travail définis dans celle-ci. Le Maire Catherine Kamowski “a été mandatée pour discuter avec la MJC des modalités de continuité des activités régulières portées par cette association”.

Ainsi, si des solutions transitoires doivent être mises en place en matière d'accueil jeunesse, les activités régulières de la MJC et du bâtiment municipal qui l'accueille vont bien évidemment continuer.

Subvention pour les championnats de France d'athlétisme UNSS



Le Conseil Municipal va, conformément à la demande du Collège Barnave, lui verser une subvention de 100 € au pour la participation de son équipe UNSS aux championnats de France d'athlétisme.

Cession de parcelle



Le Conseil Municipal accepte la cession gratuite pour partie de la parcelle BK 284 à diviser, à Messieurs Maldera et Ginoux. Catherine Kamowski est autorisée à signer tous les documents et actes relatifs à cette cession.

Des façades neuves pour la MSF



Catherine Kamowski a été autorisée à déposer une déclaration préalable concernant les travaux de ravalement de façades à la Maison des Solidarités et des Familles.